



AVIS DE CONCOURS

- Titre du poste :** Commis à la paie et aux comptes payables
- Secteur :** Finances
- Lieu de travail :** Mingan
- Superviseur immédiat :** Directeur des finances
- Salaire horaire :** Selon la grille salariale du Regroupement Mamit Innuat
- Résumé des tâches :** Sous l'autorité du directeur des finances, le commis à la paie et aux comptes payables s'assure de maintenir les registres comptables adéquatement sur support informatique. Il est responsable de toutes les tâches administratives reliées aux comptes fournisseurs et au service de la paie.

Exigences :

- Détenir soit l'un des diplômes suivants; un diplôme d'études collégiales (DEC) en administration, une attestation d'études collégiales (AEC) en comptabilité ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) en comptabilité;
- 1 à 2 années d'expériences reliées à l'emploi;

Veillez noter que toute personne possédant une expérience jugée pertinente en administration et/ou comptabilité et qui ne satisfait pas aux exigences scolaires, sera tout de même considérée dans la sélection des candidatures.

Qualités personnelles et souhaitables;

- Intégrité, diplomatie;
- Esprit de travail d'équipe, facilité d'adaptation;
- Sens de l'organisation;
- Bonne résistance au stress;
- Souci de la confidentialité;
- Facilité de communication

Toutes personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le
4 mai 2017 à 16 :00 à :

Services des ressources humaines
Regroupement Mamit Innuat
350 rue Smith, bureau 250
Sept-Îles, Québec G4R 3X2
Télécopieur : 418-962-2591
mwapistan@mamit-innuat.com

*Nous vous remercions de votre intérêt, toutefois seuls les candidats sélectionnés seront contactés.
Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*